

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 4 mars 2014, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur sept demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande concerne la propriété située au 2600, boulevard Alfred-Nobel et a pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment industriel en permettant l'installation d'une génératrice en cour arrière et l'aménagement d'une partie de l'allée de circulation dans la marge avant donnant sur le boulevard Hymus.

La deuxième demande concerne la propriété située au 4540, place Sam-Borenstein et a pour objet la construction d'une habitation unifamiliale isolée en utilisant un matériau de revêtement extérieur ne respectant pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 2605, boulevard Pitfield et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de ce bâtiment industriel dont la hauteur ne respecte pas les normes applicables et dont l'aire de stationnement empiète dans la marge avant donnant sur le chemin du Bois-Franc.

La quatrième demande concerne la propriété située au 3275, boulevard de la Côte-Vertu et a pour objet d'autoriser l'installation d'une enseigne dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne la propriété située au 2335, rue Paton et a pour objet de régulariser, pour cette habitation unifamiliale jumelée, un empiètement dans les marges avant et latérale.

La sixième demande concerne la propriété située au 1450, rue Cléroux et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de cette habitation unifamiliale isolée en empiétant dans la marge arrière.

La septième demande concerne la propriété située aux 1421 et 1425, Painter Circle et a pour objet de régulariser un empiètement dans les marges avant et latérale.

Montréal, le 14 février 2014

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## **PUBLIC NOTICE**

I give notice that on Tuesday, March 4, 2014, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on seven applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 2600, boulevard Alfred-Nobel for the construction of an industrial building with a generator in the back yard and the laying-out of a part of the circulation path facing boulevard Hymus.

The second request concerns the property located at 4540, place Sam-Borenstein for the construction of a detached single-family dwelling using an outdoor cladding material which is not respecting all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 2605, boulevard Pitfield for the enlargement of this industrial building of which the height does not respect all the applicable standards and with an encroachment of the parking area in the front setback facing chemin du Bois-Franc.

The fourth request concerns the property located at 3275, boulevard de la Côte-Vertu for the installation of a sign of which the localization does not respect all the applicable standards.

The fifth request concerns the property located at 2335, rue Paton to regularize, for this detached single-family dwelling, an encroachment in the front and lateral setbacks.

The sixth request concerns the property located at 1450, rue Cléroux for the enlargement of this detached single-family dwelling encroaching in the rear setback.

The seventh request concerns the property located at 1421 and 1425, Painter Circle to regularize an encroachment in the front and lateral setbacks.

Montréal, February 14, 2014

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council